

## Veille sur les différents matériaux d'emballage



### Contexte

Les linéaires des grandes et moyennes surfaces présentent un **large éventail des conditionnements disponibles**. Deux grandes catégories se distinguent : les barquettes conditionnées sur le lieu de vente (polystyrène expansé recouvert de film étirable) ; les conditionnements industriels sous atmosphère protectrice favorisant une plus longue conservation.

Les industriels produisent de **nouveaux emballages de plus en plus techniques** - emballages intelligents ou actifs, réduction des tailles, couleur de la viande préservée, présentation des produits verticale, etc. - afin de garantir une meilleure conservation des produits et une présentation optimale. D'un autre côté, **les demandes des consommateurs ont évolué** : recherche de produits frais élaborés et sophistiqués (marinés, prêts à cuire, plats cuisinés), attractifs et prêts à l'emploi.

Cependant, faute de volume, de filière de traitement ou en raison de la multiplicité des matériaux, la **quasi-totalité des emballages n'est pas recyclée**.

### Objectifs de l'étude

L'étude recense les **principaux modes de conditionnement des viandes** ainsi que les diverses **innovations** en matière d'emballage et présente les **différents types de matériaux utilisés**. Enfin, les travaux réalisent un **état des lieux du recyclage** et de l'évolution des consignes de tri.

### Ce qu'il faut retenir

Soucieuse de **maîtriser la production d'ordures** ménagères, la France est engagée depuis 1992 dans un **vaste programme de valorisation des déchets**. Les entreprises ont la responsabilité légitime de valoriser les emballages usagés des produits qu'elles mettent sur le marché. Cependant, malgré le recyclage, **il reste encore 11 % de plastique dans les ordures ménagères résiduelles**. En effet, le recyclage plastique se concentre en France uniquement sur les emballages d'une certaine taille constitués dans l'un des trois matériaux suivants : PEhd (polyéthylène haute densité), PVC (polychlorure de vinyle), PET (polyéthylène terephthalate).

De **nombreux emballages** plastiques (barquettes, pots de yaourt, par exemple) **échappent donc au recyclage alors qu'ils sont techniquement valorisables**. Les industriels réfléchissent en partenariat avec l'ADEME à l'instauration de **nouvelles filières de recyclage**, notamment pour les films plastiques. Seul l'élargissement progressif des consignes de tri et la mise en place de nouvelles filières permettront de modifier le contexte actuel.

### Juin 2010

Pour en savoir + :

Synthèse des résultats de l'étude disponible gratuitement sur l'espace Pro du site internet de l'IFIP  
[www.ifip.asso.fr](http://www.ifip.asso.fr)

Rapport complet téléchargeable sur commande (paiement sécurisé de 25 Euros)



Contact :  
**Arnaud BOZEC**

La Motte au Vicomte  
Boîte Postale 3  
35651 LE RHEU Cedex  
Tél. : + 33 (0)2 99 60 98 20  
[arnaud.bozec@ifip.asso.fr](mailto:arnaud.bozec@ifip.asso.fr)